

Salut,

Je vous transfère le dossier sur le handicap avec une sélection des pages.... on continue les "deformes"...

Un gros dossier explosif est ouvert par la conférence nationale sur le handicap de mercredi 26 (voir doc joint, page 14/15/16/31 et 36), remettant en cause le combat pour la reconnaissance professionnelle du métier AESH...

P. 14 : Les fonctions des AESH et des assistants d'éducation seront progressivement réformées et regroupées pour créer un métier d'accompagnant à la réussite éducative. Les AESH pourront accéder à un temps plein et seront plus facilement rattachés à un établissement ou à un groupe d'établissements. Ils pourront ainsi déployer des compétences nouvelles et assurer le suivi des enfants sur le temps scolaire et périscolaire.

p. 31 : La démarche d'accueil des enfants et de sécurisation du statut des accompagnants, visant à pouvoir proposer des contrats à temps plein et assurer une continuité de l'accompagnement, devra se construire en partenariat avec les collectivités pour les temps relevant de leurs compétences, en fonction des besoins et des organisations territoriales.

p. 32 : 2023-2027 : Les PIAL seront transformés en pôle d'appui à la scolarité et renforcés d'un professeur spécialisé et outillé pour permettre d'assurer :

→ l'accueil des familles et le suivi des élèves en situation de handicap ;

→ l'évaluation des besoins d'adaptation à la scolarité des enfants ;

→ le déploiement et la coordination des solutions : aide technique, aide humaine, accompagnement par des professionnels du médico-social ou de santé.

p. 32 : 2024-2027: Il sera proposé de regrouper le cadre d'emploi des AESH avec celui des AED autour du métier d'accompagnant à la réussite éducative (ARE). Cela permettra :

→ de consolider les conditions d'emploi des AESH auprès des établissements ;

- d'offrir un passage à temps plein et une évolution professionnelle ;
- de permettre une prise en charge sur les temps périscolaires ;
- d'éviter la démultiplication des accompagnants dans la même classe.